

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 7 AVRIL 2026**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du mardi 7 avril 2026**

Délibération n°026_260407

Désignation des représentants du Conseil municipal aux conseils d'administration des lycées.

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix-sept heures trente, sur convocation individuelle en date du 1^{er} avril 2026, dématérialisée et affranchie le 1^{er} avril 2026, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Louis se sont réunis à la salle d'honneur Simone VEIL sous la présidence de Madame M'DOIHOMA Juliana, Maire.

Conseillers			
Présents	Absents représentés		Absents
	Absents	Procuration donnée à	
Mme Juliana M'DOIHOMA M. Sylvain ARTHEMISE Mme Gaëlle MOUNIAMA COUPAN M. Imran HATTEEA Mme Eliana NARCISSE M. Mickaël CHAMAND Mme Dominique AMAZINGOI-RIVIERE M. Joël LALLEMAND Mme Yannicke SEVERIN M. Jean Michel FLORENCY Mme Françoise GASTRIN M. Pascal DORSEUIL Mme Rose Méry CORENTHY M. Mathieu MAILLOT Mme Marine MOURGAPIN M. Saad AKHOONE M. Eddy LALLEMAND M. Philippe VIRIN M. Sully AVRIL Mme Marie-Andrée MESSIRA M. Jimmy DORSEUIL Mme Emmanuelle DELAHAYE M. Jean-Fabien NACHIAR M. Hugo GERARD M. Michel Ange MAILLOT Mme Frédérica VICTOIRE M. René Claude MARIMOUTOU Mme Claudie TECHER Mme Christelle LEPINAY- MARIMAO M. Olivier CHAMAND Mme Marie Clarisse FRANCOISE Mme Agnès PAYET Mme Anne-Gaëlle LEPINAY Mme Juliana BLAIN M. Jérémy TURPIN Mme Laura RIVIERE M. Fabrice HOARAU ¹	Mme Jessica NARBE	Mme Gaëlle MOUNIAMA COUPAN	M. Louis Bertrand GRONDIN ² M. Cyrille HAMILCARO Mme MANGUE Corinne ² Mme Olivia DIJOUX ² M. Teddy HOAREAU ² Mme Mathilde ROGER Mme Caroline Marie Erika TRAJEAN

¹ est arrivé en séance pendant les opérations de vote de la délibération n°24

² ont quitté définitivement la salle des délibérations pendant la présentation de la délibération n°25

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 7 AVRIL 2026**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Laura RIVIERE a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire.

	Conseillers présents	Conseillers absents et représentés	Conseillers absents de la salle lors du vote	Conseillers n'ayant pas pris part au vote	Nombre de votants		
					Pour	Contre	Abst
Délibération n°23	41	2	2	0	37	6	0
Délibération n°24	42	2	1	0	Liste de la majorité	Liste de l'opposition	Abst
					37	6	1
					4 sièges	1 siège	
Délibérations n°25 à 28	37	1	7	0	37	0	1
Délibération n°29	37	1	7	0	38	0	0
Délibérations n°30 à 38	37	1	7	0	37	0	1


Madame le Maire certifie qu'un extrait de délibération ci-contre a été affiché en Mairie de Saint-Louis et publié sur le site de la mairie.

La Maire,



Juliana
Juliana M'DOIHOMA



	Conseil municipal - Séance du 7 avril 2026 Délibération n°026_260407	Direction Générale des Services
	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES LYCEES	

RAPPORT DE PRESENTATION

Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à la désignation de trois représentants de la Commune appelés à siéger au sein des conseils d'administration des lycées suivants :

- Jean Joly
- Professionnel de Roches Maigres
- Antoine Roussin
- Victor Schoelcher

Elle précise que, conformément à la réglementation en vigueur, le nombre de représentants est fixé à trois titulaires par établissement.

Cette désignation intervient dans le cadre du renouvellement des instances, consécutif au renouvellement des élus municipaux issu du scrutin du 15 mars 2026.

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives à la représentation de la commune dans les organismes extérieurs,

Vu le Code de l'éducation, notamment les dispositions relatives à la composition des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement,

Considérant le renouvellement des élus municipaux issu du scrutin du 15 mars 2026,

Considérant la nécessité de désigner les représentants de la Commune au sein des conseils d'administration des lycées,

La Maire propose au Conseil municipal suivant la réglementation en vigueur les représentants ci-dessous :

LYCEE	REPRESENTANTS		
Jean Joly	ARTHEMISE Sylvain	CHAMAND Olivier	DELAHAYE Emmanuelle

Professionnel de Roches Maigres	MARIMOUTOU René-Claude	LALLEMAND Eddy	FLORENCY Jean- Michel
Antoine Roussin	MOUNIAMA COUPAN Gaëlle	VICTOIRE Frédérica	TURPIN Jérémy
Victor Schoelcher	NARCISSE Eliana	AMAZINGOI- RIVIERE Dominique	AKHOONE Saad

La Maire recueille les candidatures et invite le conseil au vote suivant les dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT.

Le Conseil municipal désigne à la majorité, les représentants de la Commune dans les conseils d'administration des lycées comme suit :

LYCEE	REPRESENTANTS		
Jean Joly	ARTHEMISE Sylvain	CHAMAND Olivier	DELAHAYE Emmanuelle
Professionnel de Roches Maigres	MARIMOUTOU René-Claude	LALLEMAND Eddy	FLORENCY Jean- Michel
Antoine Roussin	MOUNIAMA COUPAN Gaëlle	VICTOIRE Frédérica	TURPIN Jérémy
Victor Schoelcher	NARCISSE Eliana	AMAZINGOI- RIVIERE Dominique	AKHOONE Saad

**Vote : 37 pour
1 abstention (M. Fabrice HOARAU)**



La Maire,

Juliana M'Doihoma
Juliana M'DOIHOMA

**Le présent document est certifié exécutoire
Etant transmis en Sous-Préfecture le
Et publié le**